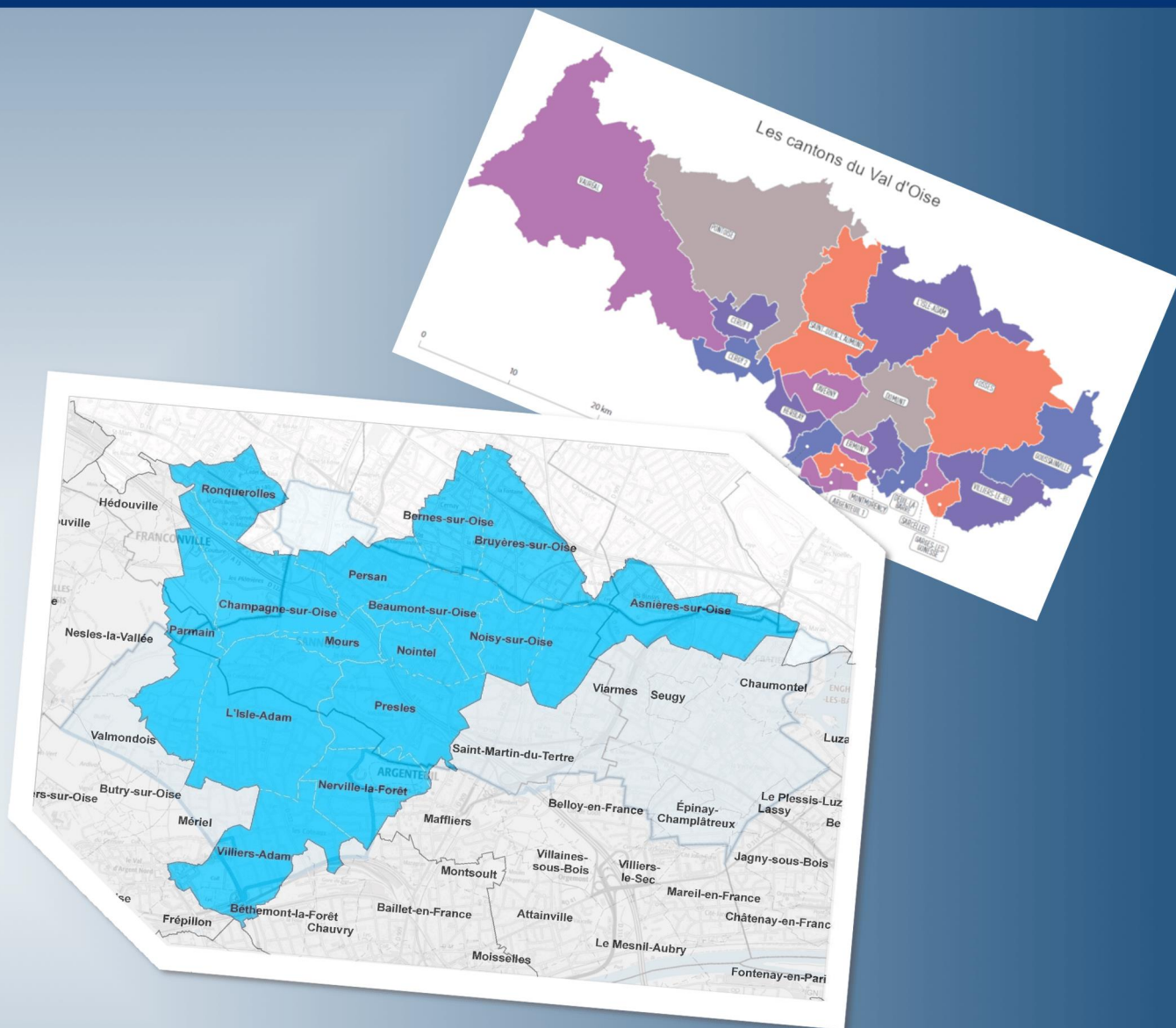


Le Conseil départemental  
aux côtés des Valdoisiens

# DOSSIER CANTONAL DE L'ISLE-ADAM



**Année 2020**

# Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON.....	3
2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON .....	4
3 - LOGEMENT .....	13
4 - ENVIRONNEMENT .....	14
5 - INFRASTRUCTURES .....	17
6 - TRANSPORTS .....	20
7 - EDUCATION.....	30
8 - CULTURE – LOISIRS .....	33
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	41
10 - TOURISME .....	43
11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .....	44
12 - GRANDS PROJETS METROPOLITAINS .....	46
13 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE .....	47
14 - SPORTS .....	49
15 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	50
16 - AIDE AUX COMMUNES.....	51
LISTE DES ANNEXES .....	55



## 1 - PRESENTATION DU CANTON

### CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Chantal VILLALARD  
Monsieur Arnaud BAZIN

### COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Asnières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, l'Isle-Adam, Mours, Nerville-la-Forêt, Nointel, Noisy-sur-Oise, Parmain, Persan, Presles, Ronquerolles et Villiers-Adam.

### INTERCOMMUNALITES

CC Haut Val d'Oise (Beaumont-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, Nointel, Mours, Ronquerolles, Noisy-sur-Oise, Persan)

CC Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (l'Isle-Adam, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

CC Carnelle Pays de France (Asnières-sur-Oise)

### SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

113, 4 km<sup>2</sup>

65 124 hab (DGF 2020)

574 hab/km<sup>2</sup>

### ELEMENTS MARQUANTS :

- **Infrastructures :**

Accès sud au Port de Bruyères : après une ouverture temporaire en septembre 2019 et des travaux lourds de reprise de l'ouvrage, l'accès a été mis en service en octobre 2020.

- **Patrimoine Départemental :**

En 2020, le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau collège à Persan a été lancé.

- **Aménagement du territoire : PNR**

Le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis favorable à la nouvelle Charte du PNR Oise Pays de France en 2020. La signature du décret de renouvellement de classement par le Premier Ministre est toujours en attente.

- **Grands projets métropolitains : Vallée de l'Oise**

Plan d'actions réalisé en 2020 dans le cadre du Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise (lancement des premières opérations en 2021).

- **Activité économique :**

La commune de l'Isle Adam s'est dotée d'un nouveau port de plaisance (marina) au nord de la commune, à la fin de 2020. Il représente ainsi l'équipement portuaire fluvial le plus important d'Ile de France devant celui de Cergy en termes de taille.

- **Culture :**

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation.

- **Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 1 343 454,78 €.**



## 2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 2** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par le Territoire d'intervention sociale de Beaumont sur Oise pour les communes de L'Isle Adam, Nerville la Forêt, Parmain, Presles, Villers Adam.

### 2.1 Social

#### **Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale – TISMS :**

L'organisation du Territoire repose sur 3 sites : 1 TISMS et 2 antennes de l'Isle Adam et Beaumont sur Oise.

L'équipe SSD se compose de 18 agents.

#### **Indicateurs d'activité :**

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Asnières sur Oise	21	37	76,19%
Beaumont sur Oise	266	310	16,54%
Bernes sur Oise	39	45	15,38%
Bruyères sur Oise	69	77	11,59%
Champagne sur Oise	53	69	30,19%
L'Isle Adam	133	184	38,25%
Mours	8	10	25%
Nerville la Forêt	27	24	-11,11%
Nointel	1	6	500%
Noisy sur Oise	9	14	55,56%
Parmain	54	71	31,48%
Persan	399	486	21,80%
Presles	35	35	0%
Ronquerolles	6	10	66,67%
Villiers Adam	4	9	125%

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1 387 (soit 3,62 % des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de + 16,65 % par rapport à N-1 pour le canton et +13,94 % pour le département.

### 2.2 Enfance-Santé-Famille

#### **Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :**

2 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton :

- Andilly, Enghien-les-Bains, Margency, Montmorency et Soisy sous Montmorency appartiennent au TISMS de Montmorency (qui couvre également les communes de Groslay, Montmagny, Deuil et St Gratien). Il est situé : 5 place Mendès France à Montmorency.

- Montlignon appartient au TISMS d'Eaubonne (qui couvre également les communes de Frépillon, Franconville, Bessancourt, Taverny, Saint-Leu, Saint-Prix, Plessis Bouchard, Ermont et Eaubonne). Il est situé à la Maison du Département – 6 avenue de Paris à Eaubonne.

L'encadrement ASE et PMI est installé dans les TISMS. Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble du territoire.

### 2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- Assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- Met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- Instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées (8 agents pour Montmorency et 9 pour Eaubonne), le service de l'ASE comprend également :

- Une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- Une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
  - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément ;
  - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

#### Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
ASNIERES SUR OISE	6	7
BEAUMONT SUR OISE	88	55
BERNES SUR OISE	2	5
BRUYERES SUR OISE	21	18
CHAMPAGNE SUR OISE	12	8
L'ISLE ADAM	39	24
MOURS	2	
NERVILLE LA FORET	2	
NOISY SUR OISE	3	1
PARMAIN	14	8
PERSAN	88	66
PRESLES	6	13
VILLIERS ADAM		5
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>210</b>
<b>Total départemental</b>	<b>4595</b>	<b>3864</b>

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
L'Isle Adam	2019	211	5	235	10	35	4
	2018	124	0	164	64	54	2
TOTAL DEPT	2019	335	5	399	74	255	2
	<b>2018</b>	<b>2463</b>	<b>49</b>	<b>2468</b>	<b>757</b>	<b>648</b>	<b>42</b>

Indicateurs 2020 non disponibles

### **Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :**

Total des aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 68 aides pour un montant de 19 328, 50 € (Sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

### **Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
PERSAN	Village d'enfants (SOS VILLAGES D'ENFANTS)	1 rue des Erables	50
PERSAN	Service d'AEMO (LA SAUVEGARDE)	5 rue Hadancourt	183

### **2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance**

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.

Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

1 Centre avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale à Beaumont sur Oise, en gestion départementale - dont l'équipe se compose de 8 agents ; (Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

### **Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :**

#### Protection infantile :

- Nombre de séances : 567
- Nombre d'actes : 3048
- Enfants vus en consultation : 1043
- Enfants vus en permanence : 588

#### Protection maternelle :

- Nombre de séances : 166
- Nombre d'actes : 235
- Nombre de femmes vues en consultation : 103
- Nombre de femmes vues en entretien : 101

Planification familiale :

- Nombre de séances : 208
- Nombre d'actes : 457
- Nombre de personnes vues en consultation : 139
- Nombre de personnes vues en entretien : 148

**Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 :**

(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles)

- Nombre de places en crèche 2019 : 323 (303 en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 394 (375 en 2018) ;
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 61,6 (58,9 en 2018).

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM*	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Asnières-sur-Oise	86	18	56	0	0	56	65,1
Beaumont-sur-Oise	469	67	224	4	107	331	70,6
Bernes-sur-Oise	95	23	72	0	0	72	75,8
Bruyères-sur-Oise	197	40	125	0	0	125	63,5
Champagne-sur-Oise	192	25	84	2	20	104	54,2
L'Isle-Adam	363	67	194	6	100	294	81
Mours	62	13	43	0	0	43	69,4
Nerville-la-Forêt	23	2	8	0	0	8	34,8
Nointel	17	4	14	0	0	14	82,4
Noisy-sur-Oise	16	3	10	0	0	10	62,5
Parmain	150	34	107	1	10	117	78
Persan	692	74	206	3	56	262	37,9
Presles	105	16	54	1	30	84	80
Ronquerolles	24	5	16	0	0	16	66,7
Villiers-Adam	18	3	9	0	0	9	50,0

\* AM : assistante maternelle

\*\* EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

### 2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : 3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS) : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- Le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- La lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- La vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 3, place de la Pergola, Parvis de la Préfecture à Cergy.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Sur le CDDS de Cergy : 8 agents permanents, 6 médecins, 3 psychologues.

#### **Indicateurs d'activité du CDDS de Cergy (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :**

- 583 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 1265 consultations,
- 602 dépistages du VIH (dans le cadre du suivi PREP, possibilité de plusieurs dépistages VIH dans l'année pour la même personne) ont été effectués dont 4 (3 dépistages par sérologie et 1 TROD) étaient positifs,
- 402 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 10 étaient positifs,
- 767 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, (3 tuberculoses maladies et 29 Infections à Tuberculose Latente),
- 687 personnes ont été vaccinées (pas de vaccination en mai et juin à la demande de l'ARS suite à la crise sanitaire),
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) ont eu lieu.

#### **Problématiques du secteur au niveau de la santé :**

- Population rencontrant différents types de précarité : économique, affective, sexuelle et rencontrant des difficultés à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins ;



- Les conséquences de la crise sanitaire de l'année 2020 sont :
  - Une diminution du nombre de déclarations tuberculose (après une augmentation depuis 3 ans). Les mesures barrières ou les freins rencontrés par les hôpitaux ont certainement contribué à cette baisse ;
  - Une diminution des orientations dans le cadre du parcours santé, une organisation différente qui a permis le maintien du suivi des consultants tout en respectant les mesures barrières : rendez-vous téléphonique, réunion d'information dépistage tuberculose en visioconférence par Teams...
  - Une diminution des consultations CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Le centre est resté ouvert et a pu répondre aux demandes concernant la COVID-19 : information, orientation lieux de dépistage...

Les activités ont perduré sauf pour la vaccination en avril et mai 2020 (à la demande de l'ARS) et pour le CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Une demande constante des dépistages CeGIDD et de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP). Le CDDDS a pu honorer en partie cette demande grâce à la présence régulière des 2 médecins hospitaliers et en modifiant l'organisation des consultations (remise de résultats négatifs par téléphone, plages de dépistage supplémentaire, TRODS en augmentation) et malgré les absences répétées d'un 3<sup>e</sup> médecin puis de son départ.

Des difficultés pour le public à finaliser les protocoles vaccination de par des changements de lieux de résidence, des problèmes de compréhension de la langue...

Près de 90 % des orientations sur le parcours santé relève de la consultation de psychologue.

Le CDDDS de Cergy est bien repéré et lisible. Des particularités quant à son activité : lecture des radios de la maison d'arrêt, accueil du public tels que les mineurs non accompagnés (MNA), du public confié à l'ASE, accueil du public demandeur d'asile (PADA, CAES), un public jeune de par les universités et grandes écoles à proximité...

Les réunions de communication menées dans les structures du secteur permettent un accès au dépistage des publics « invisibles ».

### **2.3 Personnes âgées**

#### **Indicateurs d'activité :**

- 424 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 5,26 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +10,13 % par rapport à l'année précédente,
- 193 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 6,54 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -8,96 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 434 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 6,24 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -3,98 % par rapport à l'année précédente.

#### **Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :**

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Unité de Soins de Longue Durée (USLD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
BEAUMONT-SUR-OISE	EHPAD « Saint Laurent » C.H.I.P.O. DE BEAUMONT	25 rue Edmond Turcq	78
PARMAIN	EHPAD « Quai des Brumes » ORPEA	44 rue du Maréchal Foch	81
L'ISLE-ADAM	EHPAD Maison de Retraite Hospitalière (MTH) – « Chantepie Mancier » FONDATION CHANTEPIE MANCIER	9 rue Chantepie Mancier	50
PRESLES	EHPAD « Louis Grassi » ARPAVIE	25 rue Pierre Brossolette	82
L'ISLE-ADAM	USLD « Chantepie Mancier » FONDATION CHANTEPIE MANCIER	9 rue Chantepie Mancier	40
BEAUMONT-SUR-OISE	Résidence Autonomie « La Forêt de Carnelle » ASS.RESIDENCE FORET DE CARNELLE	56-58 Rue A. et L. Roussel	80

#### Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Bernes-sur-Oise, L'Isle-Adam, Parmain et Persan.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Persan a reçu un soutien de la CFPPA (3 000 €).

## 2.4 Handicap

#### Indicateurs d'activité :

Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 1 007 (5,2 % en moyenne départementale) soit une évolution de 6,6 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
ASNIERES SUR OISE	30
BEAUMONT SUR OISE	242
BERNES SUR OISE	40
BRUYERES SUR OISE	51
CHAMPAGNE SUR OISE	48
L'ISLE ADAM	153
MOURS	17
NERVILLE LA FORET	13
NOINTEL	4

<b>Communes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020</b>
NOISY SUR OISE	7
PARMAIN	68
PERSAN	285
PRESLES	33
RONQUEROLLES	11
VILLIERS ADAM	5

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 129 (4,1 % en moyenne départementale) soit une évolution de moins 5,8 % entre 2019 et 2020.

<b>Communes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020</b>
ASNIERES SUR OISE	5
BEAUMONT SUR OISE	26
BERNES SUR OISE	8
BRUYERES SUR OISE	7
CHAMPAGNE SUR OISE	8
L'ISLE ADAM	21
MOURS	5
NERVILLE LA FORET	3
PARMAIN	9
PERSAN	27
PRESLES	6
RONQUEROLLES	2
VILLIERS ADAM	2

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 93 (4,7 % en moyenne départementale) soit une évolution de moins 2,1 % entre 2019 et 2020.

<b>Communes</b>	<b>Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020</b>
ASNIERES SUR OISE	3
BEAUMONT SUR OISE	17
BERNES SUR OISE	3
BRUYERES SUR OISE	1
CHAMPAGNE SUR OISE	7
L'ISLE ADAM	18
MOURS	1
NERVILLE LA FORET	2
NOINTEL	1
PARMAIN	11
PERSAN	25
PRESLES	3
RONQUEROLLES	1

### **Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :**

- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'hébergement (FH) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Service d'Initiation et de Maintien au Travail (SIAMAT) ;
- Service d'accueil de jour et d'hébergement (SAJH) ;
- Résidence d'accueil de personnes handicapées vieillissantes (RAPHAVIE)
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
L'ISLE-ADAM	Foyer d'Hébergement l'Avenir – APED L'ESPOIR	40	2				42
L'ISLE-ADAM	SAVS l'Espoir – APED L'ESPOIR				24		24
PERSAN	SAJH Maurice Guiot – APED L'ESPOIR		32	14			46
PARMAIN	SAJH l'Horizon – APED L'ESPOIR		39	7			46
PERSAN	SIAMAT - APED L'ESPOIR			32			32
BRUYÈRES-SUR-OISE	Raphavie les Aubins – APED L'ESPOIR		19	8			27
PERSAN	Foyer Les Clématites (Foyer logement) – APED L'ESPOIR		1		20		21
<b>TOTAL</b>		<b>40</b>	<b>93</b>	<b>61</b>	<b>44</b>		<b>238</b>

### **Informations complémentaires :**

Un projet de relocalisation de l'accueil de jour du SAJH M. Guiot sur un terrain jouxtant l'hébergement est à l'étude.



### 3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 27 166 en 2017 soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 8 %.

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Asnières-sur-Oise	1 216	11%	83%	3%	14%
Beaumont-sur-Oise	4 450	5%	53%	19%	28%
Bernes-sur-Oise	922	12%	71%	22%	6%
Bruyères-sur-Oise	1 490	7%	68%	21%	11%
Champagne-sur-Oise	2 025	8%	70%	16%	14%
L'Isle-Adam	5 972	6%	57%	15%	28%
Mours	620	19%	89%	0%	11%
Nerville-la-Forêt	267	3%	81%	0%	19%
Nointel	350	-1%	86%	1%	14%
Noisy-sur-Oise	291	0%	75%	0%	25%
Parmain	2 222	3%	81%	5%	14%
Persan	4 948	17%	43%	37%	19%
Presles	1 652	3%	89%	0%	11%
Ronquerolles	371	3%	88%	0%	12%
Villiers-Adam	369	5%	88%	0%	12%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU) :

- L'Isle-Adam : 20,2 %, 270 logements réalisés en 2017-2019
- Parmain : 8,9 %, 153 logements réalisés en 2017-2019
- Champagne-sur-Oise : 19,2 %, 58 logements réalisés en 2017-2019

Les autres communes ne sont pas soumises à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social.

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

#### Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
BEAUMONT SUR OISE	7 346,97 €	13	14 006,68 €	7	7 773,63 €	25	29 127,28 €	45
BERNES SUR OISE	1 240,21 €	2	0,00 €	0	1 686,17 €	7	2 926,38 €	9
BRUYERES SUR OISE	5 448,37 €	8	11 691,14 €	6	5 506,30 €	17	22 645,81 €	31
CHAMPAGNE SUR OISE	683,97 €	2	0,00 €	0	2 569,24 €	8	3 253,21 €	10
L'ISLE ADAM	1 715,67 €	4	9 306,28 €	4	4 123,04 €	13	15 144,99 €	21
MOURS	0,00 €	0	0,00 €	0	666,00 €	2	666,00 €	2
NOINTEL	0,00 €	0	6 351,21 €	3	0,00 €	0	6 351,21 €	3
PARMAIN	4 049,79 €	5	5 695,93 €	3	2 171,49 €	7	11 917,21 €	15
PERSAN	9 613,23 €	18	19 919,18 €	11	10 406,42 €	40	39 938,83 €	69
PRESLES	0,00 €	0	3 855,81 €	2	1 133,90 €	4	4 989,71 €	6
<b>CANTON DE L'ISLE ADAM</b>	<b>30 098,21 €</b>	<b>52</b>	<b>70 826,23 €</b>	<b>36</b>	<b>36 036,19 €</b>	<b>123</b>	<b>136 960,63 €</b>	<b>211</b>

**211 aides** ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **136.960,63 €**.



## 4 - ENVIRONNEMENT

### 4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- ENS local "les coutumes" (Nerville-la-Forêt) ;
- ENS local "le clos Dubus" (Beaumont-sur-Oise) ;
- ENS local "les grands jardins et bords d'Oise" (Noisy-sur-Oise) ;
- ENS local "les bords d'Oise" (Mours) ;
- ENS local "marais de Bernes" (Bernes-sur-Oise) ;
- ENS local "lisières de Carnelle" (Presles et Nointel) ;
- ENS départemental : "marais de Baillon" (Asnières sur Oise) ;
- ENS départementale "le marais du moulin neuf" (Presles).

Ce canton est concerné par la forêt départementale de la Tour du Lay, l'île des Aubins et par les forêts domaniales de l'Isle Adam et de Carnelle.

Ce canton est concerné par le projet de réaménagement de l'île de Champagne (propriété de la commune de l'Isle Adam, dont la maîtrise d'ouvrage doit être portée par le SMBO au titre de sa carte de compétence n°1.

**Cf. Annexe 5** : Cartographie des forêts et des ENS.

### 4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Toutes les communes du canton	Syndicat TRI OR	Syndicat TRI OR	Ordures ménagères	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	39 000 t / an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Champagne sur Oise	10 120 t / an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	
			Déchetterie	Viarmes et Champagne sur Oise	

### 4.3 L'eau / l'assainissement

#### Eau potable :

- SIE Plateau de Thelle (Ronquerolles) ;
- SIE de Mours Nointel Presles ;
- SIEG de Persan Beaumont (Persan, Beaumont, Bernes) ;
- SIAEP Région de Montsoul (Nerville) ;
- SIAEP de l'Isle-Adam (l'Isle-Adam, Parmain, Champagne) ;
- SIE Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (Asnières, Noisy) ;
- SEDIF (Villiers-Adam).

1 commune : Bruyères-sur-Oise a gardé cette compétence au niveau communal.

Projet de fusion en 2021 entre le SIE de Mours Nointel Presles et le SIEG de Persan Beaumont Bernes.

### **Assainissement :**

4 syndicats :

- SIA Persan Beaumont et Environ (Persan, Beaumont, Bernes, Ronquerolles, Mours, Nointel) ;
- SICTEUB Thève et Ysieux (Asnières, Noisy) ;
- SIA Parmain l'Isle-Adam ;
- SIA Vallée de l'Oise Sud (Villiers-Adam).

4 communes : Champagne, Presles, Nerville-la-Forêt, Bruyères-sur-Oise ont gardé cette compétence au niveau communal.

### **Rivières :**

6 syndicats de rivière :

- Syndicat mixte du bassin de l'Oise 95 (dont le CD est membre) : Asnières-sur-Oise, Bernes-sur-Oise, Bruyères-sur-Oise, Noisy-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, Champagne-sur-Oise, Parmain, L'Isle Adam, Mours, Persan et, pour le ru du Montubois, Villiers-Adam ;
- Syndicat de la Vallées du rû de Presles : Mours, Nointel, Presles ;
- SI du bassin de l'Esches : Ronquerolles et Persan ;
- SI d'aménagement et d'entretien de la Thève : Asnières-sur-Oise ;
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux : Asnières-sur-Oise ;
- Syndicat mixte de l'Entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour les compétences ruissellement et inondation sur une partie du canton.

### **L'Assistance Technique Départementale (ATD) :**

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Les collectivités suivantes ont une convention ATD pour le suivi de leur station d'épuration et leurs projets d'assainissement : Nerville-la-Forêt, Presles. Celles-ci ont bénéficié en 2020 d'un accompagnement de l'ATD pour lancer une étude visant à actualiser leurs schémas Directeurs d'Assainissement (groupement de commande incluant également les communes de Maffliers et St Martin-du-Tertre).

Les collectivités suivantes sont assistées pour l'instauration de leurs périmètres de protection de captages : SIAEP de l'Isle-Adam, Bruyères-sur-Oise.

## **4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)**

### **Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :**

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal ;
- Les infrastructures de transport ferroviaire ;
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires ;
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Paris, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

#### **Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :**

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régit en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

#### **4.5 Anciennes carrières souterraines**

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes :

- Asnières-sur-Oise
- Beaumont-sur-Oise
- Champagne-sur-Oise
- L'Isle-Adam
- Nerville-la-Forêt
- Parmain
- Persan
- Presles
- Ronquerolles
- Villiers-Adam

#### **4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable**

La commune de Persan, la clinique Conti de l'Isle Adam, et la communauté de communes Vallée de l'Oise et des trois forêts sont signataires de la charte Val d'Oise Durable.

#### **4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020**

<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Objet de la subvention</b>	<b>N° délibération</b>	<b>Date de la délibération</b>	<b>Montant de la subvention</b>
SI de la Vallée du ru de Presles	Aménagement des berges du ru de Presles, rue du Moulin sur la commune de Mours	2-14	14/09/2020	5 904,00
SI de la Vallée du ru de Presles	Aménagement des berges du ru de Presles, rue de la Ferme Seigneuriale sur la commune de Presles	2-14	14/09/2020	11 952,00





## 5 - INFRASTRUCTURES

### Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

**5.1 Axes de trafic** les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

### **5.2 Opérations en études**

#### Beaumont-sur-Oise - RD 922 :

Réaménagement du carrefour Boulevard Léon Blum (RD 922) / Place René Allombert par la création d'un giratoire dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 estimée à 150 000 € TTC.

Travaux en attente de la livraison du projet communal.

#### Beaumont-sur-Oise - RD 78 :

Requalification de l'avenue de la Division Leclerc, sections 2 et 3. Opération estimée à 600 000 € TTC dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019.

Travaux prévus au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

#### Bernes-sur-Oise - RD 929 :

Sécurisation de la route de Clermont dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2015 estimée à 75 000 € TTC. Étude en attente de précisions de la commune.

#### Bernes-sur-Oise – RD 4z :

Requalification de la Route de Creil avant déclassement (Section Rue des Fauvettes – Carrefour du Bel Air, carrefour non compris) – Section 2/2 – (500 000 € TTC) dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019

Etudes 2020 – 2021 – Travaux en attente de la livraison du programme de logements.

#### Bruyères-sur-Oise – RD 922 :

Remise en état des voiries et déclassement à la commune de Bruyères sur Oise (OSIL 2020 pour un montant de 2 000 000 € TTC)

Travaux 2022

### **Champagne-sur-Oise – RD 301 :**

Mise aux normes du rabattement et de la Bande d'Arrêt d'Urgence – Section Nord dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 estimée à 900 000 € TTC.  
Travaux prévus été 2021

### **L'Isle Adam - RD 67<sup>E</sup> :**

Requalification de la rue Martel à la rue Francis Carco, section 2/4 pour un montant de 500 000 € TTC dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 Déclassement.  
Travaux prévus été 2021.

### **L'Isle Adam – RD 67<sup>E</sup> :**

Requalification de la rue Saint-Lazare entre la rue Carco et la RD 922 – Section 3/4 et 4/4 pour un montant de 600 000 € TTC dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 Déclassement  
Etudes 2021 – Travaux 2022

### **Parmain / Valmondois – RD 4 :**

Bouclage de la piste cyclable entre le collège Les Coutures à Parmain et la gare de Valmondois dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 Circulation douce pour un montant de 400 000 € TTC  
Opération inscrite au Plan Vélo régional.  
Etudes 2021 – Travaux 2022

## **5.3 Opérations réalisées sur RD**

### **Bruyères-sur-Oise :**

Mise en service de l'accès sud au Port de Bruyères.  
Création d'un nouvel accès au port de Bruyères-sur-Oise depuis la RD 922 dans le cadre d'un programme pluriannuel de 2013. Le Port de Bruyères situé sur l'Oise, à l'entrée Nord de la région parisienne, a le potentiel pour devenir une plateforme multimodale importante du Nord Francilien le long du tracé du Canal Seine Nord Europe.

La RD 922, située en rive gauche de l'Oise, traverse l'île des Aubins au sud de Bruyères-sur-Oise, permettant de rejoindre le centre-bourg de Bruyères-sur-Oise par un ouvrage franchissant l'Oise. Le projet consiste à créer un giratoire, implanté sur la RD 922, permettant le raccordement au port de Bruyères-sur-Oise via l'ouvrage traversant l'Oise.

Le Dossier de Prise en Considération (DPC) a été validé par le Comité d'Engagement et d'Investissement (CEI) le 30 septembre 2013 puis voté lors de l'Assemblée Départementale (AD) du 18/10/2013.

Le coût de l'opération s'élève à 2,9 M€ TTC (valeur 2013). L'opération est inscrite au plan anti-bouchon et pour changer la route. Les travaux ont débuté en juillet 2017 et se sont achevés à l'été 2019. Une convention n°18-1392 (PORT DE BRUYERE/CD95) relative à l'aménagement de l'accès Port aval situé sur la Zone d'Activité Économique (ZAE) du Port de Bruyère-sur-Oise – Desserte de la plateforme multimodale de Bruyère-sur-Oise, a été notifiée le 13 juin 2018 (délibération 6-01 du 09 avril 2018).

Après une ouverture temporaire en septembre 2019 et des travaux lourds de reprise de l'ouvrage, l'accès a été mis en service en octobre 2020.

### **Nointel / Beaumont-sur-Oise RD 78 :**

Création d'une piste cyclable entre la gare et le collège (750 mètres) dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 Circulation douce pour un montant de 200 000 € TTC.  
Travaux commencés fin 2019 et achevés début 2020.

### **Parmain – Piste cyclable :**

Prolongement de la piste existante dont la dernière section avait été faite en 2019 – Linéaire de 200 mètres entre l'allée des Peupliers et le collège Les Coutures dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 Circulation douce pour un montant de 200 000 € TTC; Travaux réalisés en 2020.

### **Opérations diverses :**

Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 8 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire total de 6 965 m pour un montant de 689 416,00 € TTC
- 9 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 305 815,61 € TTC.

### **5.4 Opérations prévues**

**RD 909 Asnières-sur-Oise :** Aménagement des circulations douces d'Asnières à Royaumont. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Piste cyclable d'un montant de 480 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

**L'Isle-Adam / Mours :** Création d'une liaison cyclable entre le centre commercial Grand Val et Mours. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Piste cyclable d'un montant de 1 000 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

**RD 4E2 Champagne-sur-Oise :** Bretelle RD301 chaussée amiantée. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Couche de Roulement d'un montant de 400 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

**RD 4 Parmain :** Création d'un plateau au carrefour avec la rue du Vieux potager. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 110 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).



## 6 - TRANSPORTS

### 6.1 Offre existante

#### Contexte COVID :

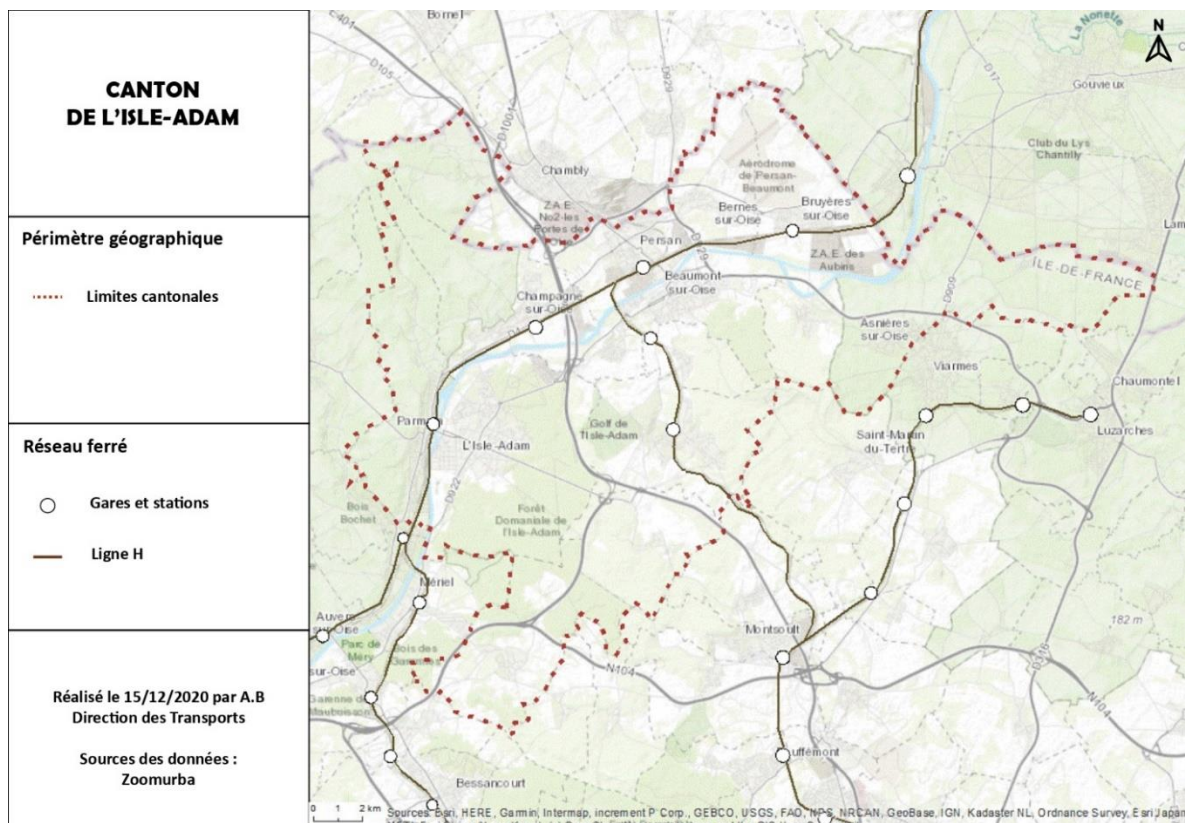
En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Méto-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 <sup>er</sup> confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 <sup>er</sup> déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 <sup>ème</sup> confinement	35 %	35 %	50 %

#### 6.1.1 Réseau ferroviaire



## La ligne H :

La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

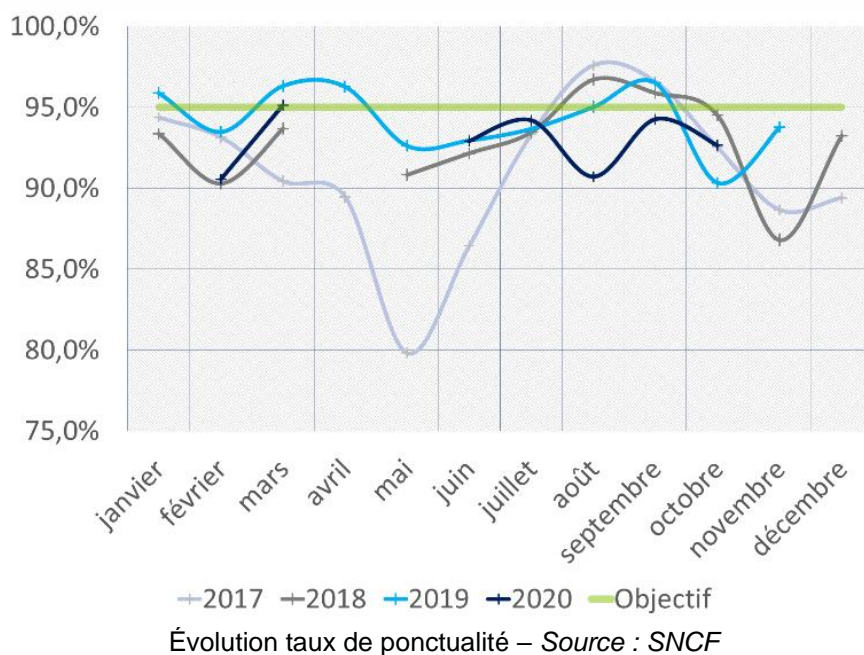
En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023.



Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay).

120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».



Évolution taux de ponctualité – Source : SNCF

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
<b>Soirées de semaine : interruption avant fin de service</b>	229 soirées	228 soirées	245 soirées	
<b>Week-ends : absence de trains sur au moins une branche</b>	20 WE	20 WE	31 WE	

\* Programme qui aurait été réalisé hors confinement  
Calendrier des travaux – *Source SNCF*

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

### 6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise. Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

#### **Réseau Haut Val d'Oise (Kéolis-Cars Lacroix) :**

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, la communauté de communes du Haut Val d'Oise, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 218 K€ HT (valeur 2019) pour le réseau Haut Val d'Oise.

Les lignes structurantes de ce réseau : la ligne 2 Gare de Persan Beaumont/ Gare de Montsoul-Maffliers (Kéolis), la ligne 14 Gare de Viarmes/Asnières-sur-Oise Baillon (Kéolis), la ligne A Persan/Beaumont (Kéolis), la ligne B Persan/Mours (Kéolis), la ligne C Persan/Champagne-sur-Oise (Kéolis) et la ligne DIM Persan-Beaumont/ Bruyères-sur-Oise (Kéolis).

#### **Vallée de l'Oise (RATP Dev) :**

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'opérateur et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Ce réseau dessert le canton avec la ligne 95-07 (Jouy-le-Comte-Parmain/Valmondois/Auvers-sur-Oise/Pontoise/Cergy).

Le Département consacre un budget de 683 K€ HT (valeur 2019) par an.

### 6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2018, 10 points d'arrêt ont été mis en accessibilité pour un coût de 149 194 € sur les communes d'Asnières-sur-Oise, Beaumont-sur-Oise, L'Isle-Adam, Parmain.

### 6.1.4 Aides aux usagers

#### **Forfait Améthyste :**

Le 1<sup>er</sup> avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Etre personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80% ;
- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'utilisateur participe financièrement à l'octroi de son forfait.

<b>Améthyste - Tarifs 2020</b>			
<b>Zonage proposé dans le Val d'Oise</b>	<b>Tarif régional</b>	<b>Personnes âgées Personnes handicapées</b>	<b>Anciens combattants et bénéficiaires assimilés</b>
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

### **Abonnements scolaires :**

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun ;
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus ;
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

<b>2020-2021</b>	<b>Tarifs IDF Mobilités</b>	<b>Aides CD 2020-21</b>	<b>Prix Familles</b>
<b>Imagine R</b>			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
<b>Scol R</b>			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € (pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)



CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

\* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

### **PAM 95 :**

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).

Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

## **6.2 Grands projets**

### **6.2.1 Réseau ferroviaire**

#### **Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel :**

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de désaturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.

Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de

correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

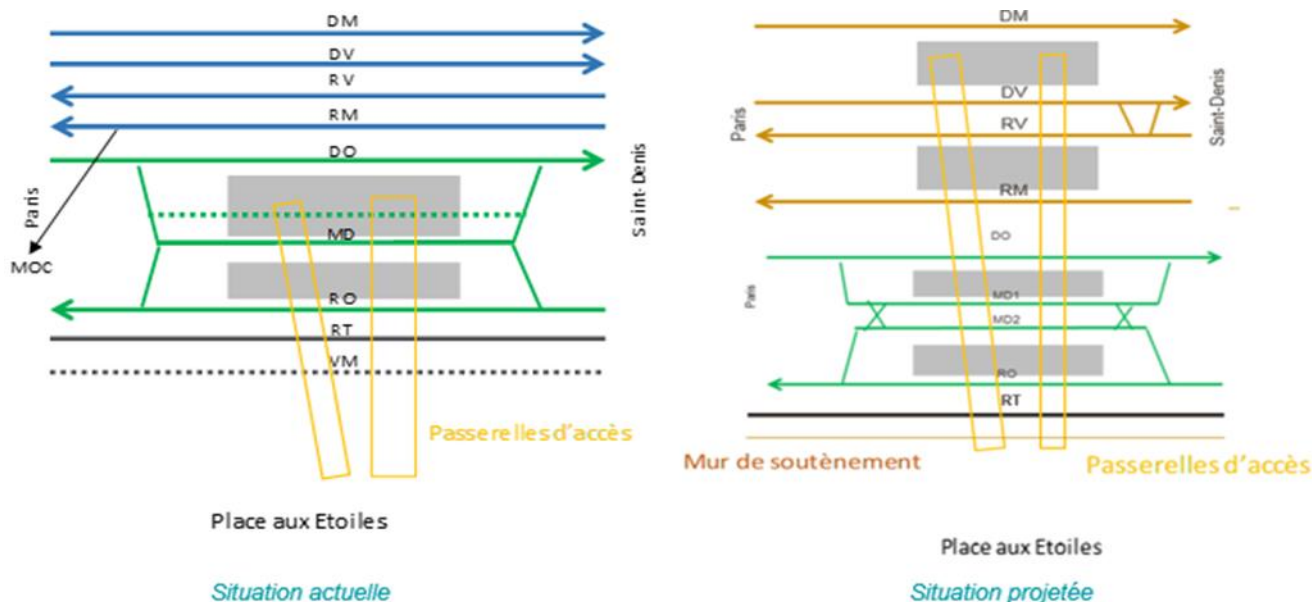
Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30%, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Île-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet.

La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- L'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- La possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- L'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- La prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- L'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.



<u>Légende situation actuelle</u>	<u>Situation future</u>
<p>Ligne H en bleu (pas de quais)  DM : Départ Montsoult  DV : Départ Valmondois  RV : Retour Valmondois  RM : Retour Montsoult  A noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H</p> <p>RER D en vert (2 quais en gris)  DO : Départ Orry  MD : Médiane  RO : Retour Orry  RT : Retour tramway  VM : Voie mère</p>	<p>Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H</p> <p>Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire.</p> <p>L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D.</p> <p>Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement.</p> <p>L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet.</p> <p>La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.</p>

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – *Source SNCF*

### 6.2.2 Réseau bus

#### **Mise en concurrence des réseaux de bassin :**

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie (cf. cartes des futurs bassins annexe n°).

**Cf. Annexe 4** cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par le futur bassin n°3.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de la procédure de mise en concurrence du bassin n°3 est envisagée pour le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### 6.2.3 Nouvelles mobilités

#### **Plan vélo du Val d'Oise :**

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...)
- Développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- En tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- En tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- En tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

#### Pistes cyclables temporaires :

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la

communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

**RER vélo :**

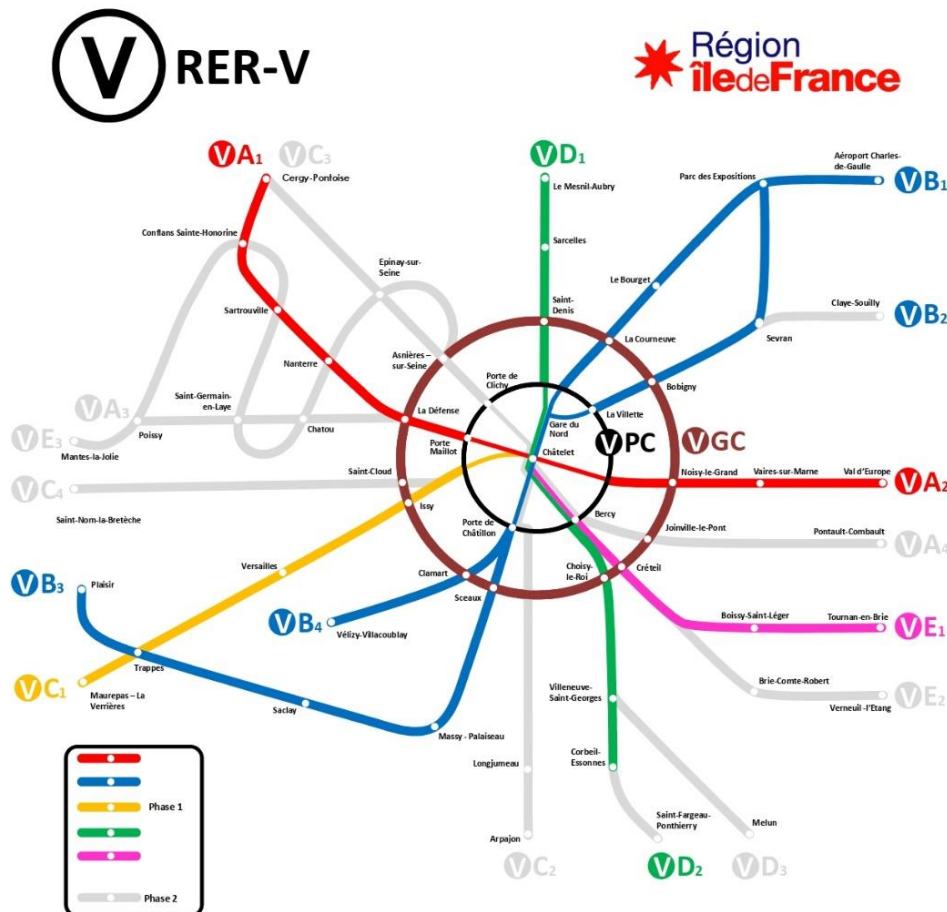
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France



## 7 - EDUCATION

### 7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction.

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
Asnières-sur-Oise	-	0	0	0	2	0	0
Beaumont-sur-Oise	1	113	1	282	3	1	623
Bernes-sur-Oise	1	116	1	207	0	1	514
Bruyères-sur-Oise	1	108	1	212	1	0	0
Champagne-sur-Oise	2	159	2	260	1	0	0
L'Isle-Adam	3	362	3	660	0	1	778
Mours	-	0	0	0	1	0	0
Nerville-la-Forêt	-	0	0	0	1	0	0
Nointel	-	0	0	0	1	0	0
Noisy-sur-Oise	-	0	0	0	1	0	0
Parmain	1	134	2	321	1	1	581
Persan	3	490	3	756	2	1	725
Presles	1	122	2	261	0	0	0
Ronquerolles	-	0	0	0	1	0	0
Villiers-Adam	-	0	0	0	1	0	0

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

### 7.2 Collèges

Communes	Collèges	Effectifs Collège 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Beaumont-sur-Oise	Jacques-Monod	623	+ 9,11 %	456	+ 8,31 %	51 953,00 €	2018
Bernes-sur-Oise	Pierre-Perret	514	+0,20 %	292	+3 91 %	54 503,50 €	
L'Isle-Adam	Pierre et Marie Curie	778	+ 9,42 %	570	+ 1,60 %	72 843,00 €	2017
Parmain	Les Coutures	581	- 1,36 %	478	- 8,78 %	43 284,00 €	2017
Persan	Georges-Brassens	725	+ 2,98 %	252	- 8,03 %	85 469,50 €	2017

### 7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Beaumont-sur-Oise	Jacques-Monod	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture</u> : ➤ Projet « Passez la 5e ! »	DEC	5 <sup>e</sup>	78 élèves
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté</u> : ➤ Projet « Atelier de relaxation » ➤ Projet « Semaine Citoyenne »	DEC DEC	Tout niveau  6 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et ULIS	15  486
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	2
Bernes-sur-Oise	Pierre-Perret	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme</u> : ➤ Projet « "Partageons nos valeurs" »	DEC	Tout niveau	507
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	11
L'Isle-Adam	Pierre et Marie Curie	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture</u> : ➤ Projet « rosaceae. »	DEC	Tout niveau	90
		➤ Projet « Mouvement d'artistes et mouvements d'âmes-Créations et créateurs »	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	75
		<b>Climat scolaire</b> ➤ Silence on lit !	DEC		
		<b>Culture*</b> ➤ Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles - ARPE ➤ Artiste au collège - Résidences artistiques et culturelles	DEC DAC	3 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> SEGPA	15
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	3
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> ➤ Pack Collèges-Entreprises	DEC	4 <sup>e</sup> SEGPA 3 <sup>e</sup> SEGPA	25

		<b>Sciences et nouvelles technologies</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent</li> </ul>	DJPS/DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	30
Parmain	Les Coutures	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « La colonie (non définitif) »</li> </ul>	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	90
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « relaxation et méditation à destination des collégiens »</li> </ul>	DEC	Tout niveau	560
Persan	Georges-Brassens	<b>Appels à Projets</b> <u>Appel à projet Art et culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Nous, les autres et moi, à la croisée des parcours de vie »</li> </ul>	DEC	6 <sup>e</sup> SEGPA 5 <sup>e</sup> SEGPA 4 <sup>e</sup> SEGPA 3 <sup>e</sup> SEGPA	50
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet « Vivre Ensemble »</li> </ul>	DEC	Tout niveau	769
		<b>Culture*</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Artiste au collège - Résidences artistiques et culturelles</li> <li>➤ Ateliers d'audiodescription - Mission Image et Cinéma</li> </ul>	DAC	5 <sup>e</sup> SEGPA	13
		<b>Prévention du décrochage scolaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnements personnalisés d'élèves</li> <li>➤ Tremplin vers un métier</li> </ul>	DEC	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	7
			DEC	4 <sup>e</sup>	6
		<b>Lien collégiens – monde professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pack Collèges-Entreprises</li> <li>➤ Bourse de stage collégiens en entreprise</li> </ul>	DEC DEC	4 <sup>e</sup> SEGPA 3 <sup>e</sup> SEGPA 3 <sup>e</sup>	22 4 élèves

#### 7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Beaumont-sur-Oise	Evariste Galois	1223
L'Isle-Adam	Fragonard	1159

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

#### 7.5 Enseignement supérieur

(Néant)





## 8 - CULTURE – LOISIRS

Ce canton, à l'intersection de deux intercommunalités - Haut Val d'Oise, Vallée de l'Oise et des trois forêts - plus Asnières-sur-Oise qui appartient à la Communauté de communes Carnelle-Pays de France, mêle des communes rurales et d'autres, plus urbaines. Ses habitants ont toutefois accès à une offre culturelle, plus particulièrement dans les domaines de la lecture publique, de l'enseignement artistique et des musées, les collégiens bénéficiant aussi de plusieurs résidences artistiques et de projections de films. Les structures qui les proposent prennent appui sur les réseaux et dispositifs départementaux (Bibliothèque départementale, Ecrans VO - Collège au cinéma), ainsi que sur des festivals structurants (Jazz au fil de l'Oise, Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise) et sur le musée de l'Isle-Adam, performant sur les activités à destination de toutes les tranches d'âge et qui propose des expositions de portée nationale. Du côté de l'enseignement artistique, il faut souligner le rayonnement du conservatoire de Persan, soutenu par la communauté de communes du Haut Val d'Oise. Cette dernière porte également, aux côtés du Département et de la DRAC, un Contrat Local d'Eveil Artistique du Jeune Enfant (CLEAJE) qui consiste en cinq résidences d'artistes spécialisés dans la création de spectacles pour les tout-petits.

La Fondation Royaumont est la structure culturelle emblématique du canton. Fortement soutenu et accompagné par le Département depuis plus de quarante ans, ce centre culturel de rencontre accompagne les artistes, produit et diffuse des spectacles, mène des actions pédagogiques et culturelles, préserve et promeut son site.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.).

Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021. Dans ce contexte, le Département a voté un Fonds de soutien exceptionnel qui a permis de soutenir le cinéma Le Conti et la Fondation Royaumont pour un montant respectivement de 8 000 € et de 30 500 €.

### 8.1 Parcs et Jardins

(Néant)

### 8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires, au cinéma "Le Conti" de L'Isle-Adam et au "Beaumont-Palace" de Beaumont-sur-Oise. Subvention de 76 000 € à l'association "Ecrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Tournages de films : "Portrait d'une jeune fille qui va bien", de Sandrine Kiberlain à Ronquerolles ; "Les Sandales blanches", téléfilm de Christian Faure, et "Exterminer toutes les brutes", documentaire de Raoul Peck au château de Chambly (situé en grande partie sur la commune de Ronquerolles) ; "L'Art du crime", série TV à l'abbaye de Royaumont.

Pour l'année 2020, la Direction de l'Action culturelle a accompagné une quinzaine de tournages représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série "Les Mystères de l'amour" entièrement réalisée dans le Val d'Oise, entre Cergy et Bezons), soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant "Les Mystères de l'amour". Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

Les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 € et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

### 8.3 Spectacle Vivant

#### Festivals et réseaux départementaux :

**L'ISLE - ADAM**, membre du Festival Jazz au fil de l'Oise et du Festival d'Auvers.

**PERSAN**, membre du Festival théâtral du Val d'Oise, Jazz au fil de l'Oise et partenariats réguliers avec la Fondation Royaumont.

**VILLIERS - ADAM**, membre du Festival théâtral du Val d'Oise.

**PARMAIN**, membre du Festival Jazz au fil de l'Oise.

### 8.4 Musées

#### **L'ISLE ADAM - Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq – Musée de France :**

Constituées à l'origine par un cercle de donateurs proches du fondateur de l'association - le docteur Louis Senlecq – puis grâce à la générosité des descendants d'artistes, de collectionneurs et de mécènes, les collections du musée racontent l'histoire de la ville et de son territoire.

Aux généreuses donations dont le musée bénéficie régulièrement, s'ajoute une politique dynamique d'achats et de mises en dépôt de grands musées nationaux comme le Louvre, le musée Orsay ou le château de Versailles, initiée en 1992 par le premier conservateur du musée et toujours soutenue par la municipalité.

Le musée propose deux expositions par an, celle en basse saison étant généralement consacrée à un roulement des collections permanentes "Regard sur les collections".

Des activités sont développées sur le temps périscolaire et en direction du public handicapé (IME).

En 2019, l'exposition de haute saison était une rétrospective consacrée à Jacques-Henri LARTIGUE (1894-1986), peintre, photographe intitulée "Fantaisie, Jacques-Henri Lartigue, décors et haute-couture". Elle a accueilli 2753 visiteurs dont 896 scolaires du 12 mai au 22 septembre 2019. La seconde exposition "Imagine le Val d'Oise" Dan Jacobson s'est déroulée du 20 octobre 2019 au 1er mars 2020.

Elle a accueilli 3 241 visiteurs dont 1 114 scolaires. Pour ces deux projets, le Département a octroyé une subvention de 9 000 €.

En 2020, l'exposition de haute saison consacrée au peintre chinois Yang Ermin, "Yang Ermin la réapparition de la couleur", qui devait ouvrir ses portes le 21 avril, a été reportée au 19 septembre 2020 (Journées Européennes du Patrimoine) et durera jusqu'au 14 février 2021. L'exposition de basse saison "Regards sur les collections" a été reportée en 2021. Pour le projet consacré à Yang Ermin, une subvention de 4 000 € a été votée par la Commission permanente.

Fréquentation 2020 : 2 502 visiteurs (620 scolaires ou groupes d'enfants) baisse d'environ 30 % par rapport à 2019 (4 076 visiteurs dont 1 503 scolaires).

### 8.5 Etablissements d'enseignement artistique

#### **PERSAN**

Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse de Persan (641 élèves en 2019/20).  
Subvention à la structuration pédagogique 2020 : 19 266 €.

Union musicale de Persan : subvention pour cinq projets 2020 pour un montant total de 17 000 € et 1 000 € pour les classes orchestre. Le conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En

scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Son directeur dirige l'harmonie du Val d'Oise qui fédère de nombreux musiciens amateurs du département. Le conservatoire s'implique également dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Particulièrement dynamique, ce conservatoire rayonne très largement. Il bénéficie d'un fond de concours versé par la communauté de communes permettant un tarif unique pour tous les habitants de l'intercommunalité. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il développe ses activités sur les communes de Champagne-sur-Oise, Parmain et Presles, anciennes antennes du SIMVVO (syndicat intercommunal du Vexin et du Val de l'Oise).

Par ailleurs, un "Dispositif d'Inclusion Artistique" est expérimenté en partenariat avec l'association MESH (Musique Et Situations de Handicap). Créée en 1984 et basée à Montmorency, l'association MESH œuvre pour l'accès des adultes et enfants handicapés aux pratiques musicales avec les écoles de musique et les conservatoires afin de favoriser leur développement personnel et leur insertion sociale.

Le Dispositif d'Inclusion Artistique expérimenté au conservatoire de Persan comprend un accompagnement à la mise en place des ateliers, la supervision pédagogique, la formation des enseignants, la programmation de concerts accessibles. Ouvert en 2017 pour 27 élèves en situation de handicap sévère ou présentant des difficultés d'apprentissage, ce dispositif accueille aujourd'hui 51 élèves !

## 8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 11 bibliothèques dont 9 bibliothèques publiques qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Sur les 9 bibliothèques, 6 sont municipales et 3 sont associatives. 6 bibliothèques sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise). Les bibliothèques d'Asnières-sur-Oise et Mours sont hors réseau.

En 2020, 11 560 € au total ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

<b>BEAUMONT-SUR-OISE</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	430 m <sup>2</sup> (0,04 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1245 (12,97% taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1342
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	8 (exposition, packs mobilier, outils numériques)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	5
<b>BERNES-SUR-OISE</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	35 m <sup>2</sup> (0,01 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	12
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

<b>BRUYERES-SUR-OISE</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	160 m <sup>2</sup> (0,04 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	818 (19,01 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	5250 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1768
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>CHAMPAGNE-SUR-OISE</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	150 m <sup>2</sup> (0,03 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1072 (21,32 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1826
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (raconte-tapis)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>L'ISLE-ADAM</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	220 m <sup>2</sup> (0,02 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1224 (11 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	2210 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	412
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	8 (outils numériques, exposition, pack mobilier, machine à badges)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>PARMAIN</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	388 m <sup>2</sup> (0,07 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	655 (11,8 % taux inscrits)
Ressources numériques	Ressources en ligne
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	2278
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	13 (outils numériques, tapis de lecture, kamishibaï, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2

<b>PERSAN</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	1331 m <sup>2</sup> (0,11 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	2125 (16,78 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	1100 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	298
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	1 (kamishibaï)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>PRESLES</b>	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	270 m <sup>2</sup> (0,07 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	976 (25,5 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Construction d'un nouvel équipement
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	2400 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1285
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	4 (outils numériques, packs mobiliers)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
<b>VILLIERS-ADAM</b>	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	50 m <sup>2</sup> (0,06 m <sup>2</sup> /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	87 (11 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
<b>Services BDVO</b>	
AP Fonctionnement 2020	600 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	327
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

## 8.7 Archéologie

### **BERNES-SUR-OISE**

En octobre 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a transmis à la DTH (Direction des Territoires et de l'Habitat) des informations archéologiques pour PLU (Porter à connaissance).

### **L'ISLE-ADAM**

En septembre 2020, suite à la découverte d'ossements humains lors de travaux dans le quartier de Nogent, rue Saint-Martin, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a réalisé une opération de sondage. Ces découvertes correspondent à l'emplacement d'un ancien cimetière paroissial.

### **PARMAIN**

En avril 2020, suite à la découverte fortuite d'ossements lors de la réfection d'un mur aux abords de l'église Saint-Denis du hameau de Jouy-le-Comte, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a réalisé une expertise documentaire et de laboratoire concluant à la présence de restes humains provenant d'un ancien cimetière médiéval.

## 8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

## 8.9 Arts plastiques

(Néant)

## 8.10 Education artistique et culturelle

### **BEAUMONT-SUR-OISE, BERNES-SUR-OISE, L'ISLE-ADAM, PARMAIN, PERSAN "Collège au cinéma"**

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, les collèges Georges Brassens de Persan (186 inscrits – 327 entrées), Pierre Perret de Bernes-sur-Oise (98 inscrits – 175 entrées) et Jacques Monod de Beaumont-sur-Oise (58 inscrits - 112 entrées) se sont rendus au Cinéma "Le Palace" de Beaumont-sur-Oise pour les deux premiers trimestres scolaires.

À ce titre, le Cinéma "Le Palace", statut municipal (mono écran), membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO" a reçu 4 collèges pour le dispositif, pour un total de 462 collégiens inscrits, 718 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires pour une subvention accordée de 1 795 €.

Le collège Les Coutures de Parmain (120 inscrits – 110 entrées) s'est rendu au cinéma "Le Conti" de L'Isle-Adam pour le 1er trimestre scolaire. Le collège Pierre et Marie Curie de L'Isle-Adam s'est inscrit au dispositif (39 inscrits) mais n'a pas participé aux projections.

Le cinéma "Le Conti", cinéma privé indépendant (5 salles) membre du réseau départemental "Écrans VO", a reçu 2 collèges pour le dispositif, pour un total de 209 collégiens inscrits, 160 entrées au cours du premier trimestre scolaire pour une subvention accordée de 400 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention de 8 000 € pour "Le Conti" de L'Isle-Adam. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 1 155 € au "Beaumont Palace", se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

### **L'ISLE ADAM**

Une résidence « Artiste au collège », intitulée La Forêt Grandeur nature, a eu lieu au collège Pierre et Marie Curie avec l'artiste Valérie Debure auprès d'une classe de 6ème, sur le thème de la forêt, de la graine à l'arbre et du sol au ciel. Le projet a été mené par la Direction de l'Action culturelle et les Directions des Archives départementales et de l'Environnement du Département. L'artiste a pu finaliser la résidence grâce à des restitutions numériques.

### **PARMAIN**

Le Service d'archéologie a participé au forum des métiers des collèges de Parmain, l'Isle-Adam et Mériel.

Du 24 au 28 août, 10 jeunes ont participé à une résidence de l'artiste plasticienne Emmanuelle Ducrocq au Collège les Coutures de Parmain. S'approprier l'espace du collège par la fabrication de figurines à placer dans différents espaces. En atelier artistique le matin, les jeunes suivaient des cours l'après-midi, pendant que la plasticienne finalisait les travaux du matin. Dans le cadre du dispositif "Un été culturel en Île-de-France", la Direction des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF) a soutenu le projet à

hauteur de 3 500 €. Les Directions de l'Action culturelle et de l'Education et des collèges du Département étaient en charge de la coordination du dispositif sur les collèges de Magny-en-Vexin, Saint-Exupéry d'Ermont, Les Coutures de Parmain et du Parc à Saint-Ouen-l'Aumône et de l'activité cirque au Summer Camp du CDFAS d'Eaubonne.

## **PERSAN**

En 2019/2020, une résidence "Artiste au collège", intitulée "Hip-hop du jardin", a démarré au collège Georges Brassens. La compagnie Käfig (danse hip-hop) a mené quatre ateliers auprès de la classe de 3ème impliquée dans le projet, avant d'être interrompue par la crise sanitaire du printemps.

Atelier d'audiodescription au collège Georges Brassens de Persan. Les élèves créent une piste sonore décrivant les images qu'ils voient pour aider les malvoyants à comprendre le film. Subvention de 2 500 € à l'association "En aparté".

### **8.11 Territoires et action culturelle**

Le Département s'implique depuis 2019 dans la coordination du Contrat Local d'Eveil Artistique du Jeune Enfant (CLEAJE) proposé par le Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) d'Ile de France à la Communauté de communes du Haut Val d'Oise.

En 2020, cinq résidences-mission, qui consistent en des interventions d'artistes, spécialistes dans la création de spectacles pour les tout-petits, auprès des personnels et des enfants de structures de la Petite Enfance, de Relais d'Assistants Maternelles et de classes de maternelles. La Compagnie Lunatic intervient à Persan, la Compagnie ACTA (en résidence d'implantation depuis plus de 30 ans à Villiers-le-Bel et porteuse du Festival Les Premières Rencontres) intervient à Beaumont, La Compagnie du Porte-Voix à Mours et la Compagnie Les Demains qui Chantent à Nointel, Noisy-sur-Oise et Ronquerolles. Le Département participe à l'organisation des Comités de pilotage, accompagne la Communauté de communes dans l'élaboration de documents de communication et de bilans et fait l'intermédiaire entre les compagnies et le Ministère de la culture.

En 2020, le Conservatoire à rayonnement communal de Persan s'est impliqué dans le projet. Un manque de coordination opérationnelle des actions met les communes et les compagnies en difficulté, phénomène aggravé par la crise sanitaire. En 2021, une compagnie serait susceptible de prendre en charge la coordination opérationnelle de l'opération, la communauté de communes ne pouvant s'y atteler. Le Contrat est en phase expérimentale depuis la rentrée 2018. En 2021, la signature d'un contrat pour trois ans va être envisagée.

### **8.12 Conservation des antiquités et objets d'art**

(Néant)

### **8.13 Site majeur départemental**

## **ASNIERES-SUR-OISE**

La Fondation Royaumont, créée en 1964 par Henry et Isabel Goüin, est propriétaire de l'Abbaye de Royaumont reçue en donation. Cette abbaye cistercienne du XIIIème siècle est classée Monument historique. Centre culturel de rencontre, les objectifs de la Fondation s'articulent autour de cinq axes principaux : l'accompagnement des artistes, la production, la diffusion, l'action territoriale et la fréquentation du Monument historique, ainsi que les investissements nécessaires à sa préservation. Partenaire de la Fondation depuis le 5 avril 1977, le Département a signé le 7ème contrat d'objectifs et de moyens quinquennal, entre la Fondation, le Département, l'Etat et la Région Ile-de-France, qui couvre la période 2019-2023.

Subvention départementale de fonctionnement annuel inscrite au contrat d'objectifs : 1 141 300 €.

L'année 2020 a été marquée par des périodes de confinement liées à la crise sanitaire qui ont eu pour conséquence une absence de recettes propres pendant ces fermetures. Malgré une gestion rigoureuse et des aides obtenues notamment pour la prise en charge du chômage partiel du personnel et des cotisations URSSAF, la Fondation affichait fin août un déficit estimé à 71 000 €. Dans le cadre du fonds de soutien mis en place par le Département, une subvention exceptionnelle de 30 530 € a été octroyée lors de la séance du Conseil départemental du 25 septembre 2020, correspondant au pourcentage d'intervention du Département dans le Contrat d'objectifs et de moyens. Du fait, notamment, d'un soutien supplémentaire du Centre National de la Musique, confirmé fin décembre 2020, la Fondation Royaumont devrait finalement présenter un budget 2020 réalisé à l'équilibre.

Participation départementale d'investissement au programme de restauration du Monument historique 2020/2023 (restauration des couvertures et façades du réfectoire des Moines et du chauffoir) : montant global 1 264 464 € inscrits au FS2i répartis en 2020 à hauteur de 659 787 €, en 2021 à 311 186 € et en 2022 à 293 491 €.

Subvention pour le programme d'investissement courant 2020 : 200 000 €





## 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Indicateurs :

- Taux de chômage du canton : 12 % (13 % en moyenne départementale)
- Taux d'activité : 77 % (75 % en moyenne départementale)
- Taux d'emploi: 53 % (71 % en moyenne départementale)
- Revenu moyen des ménages : 30 789 € (27 923 € en moyenne départementale)

### Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitants 2020
Asnières-sur-Oise	2 369 612	858
Beaumont-sur-Oise	8 117 737	836
Bernes-sur-Oise	2 420 129	884
Bruyères-sur-Oise	5 602 471	1 285
Champagne-sur-Oise	4 267 332	838
L'Isle-Adam	15 342 818	1 234
Mours	1 238 674	763
Nerville-la-Forêt	472 108	703
Nointel	699 635	846
Noisy-sur-Oise	476 519	701
Parmain	4 924 771	865
Persan	12 974 625	1 016
Presles	2 982 781	748
Ronquerolles	636 158	712
Villiers-Adam	672 286	766
Communauté de communes Haut Val d'Oise	36 433 280	942
Communauté de communes Vallée de l'Oise et des Trois Forêts	37 274 360	942
Communauté de communes Carnelle Pays de France	29 210 679	901

### 9.1 Activité économique

#### Les projets économiques en cours :

##### **Persan :**

Adossée à la zone d'activité des Ponts de l'Oise, le parc d'activités économiques du Haut Val d'Oise développera sur une emprise totale de 55 hectares avec :

- 21 hectares pour les secteurs des services et commerces (Retail Park et pôle de services – restauration),
- 11 hectares pour les locaux d'activités pour PME-PMI,
- 12 hectares pour une zone logistique,
- ainsi que des espaces publics.

### **Bruyères-sur-Oise :**

Il reste d'importantes surfaces à commercialiser sur le territoire de cette commune, comme cela est le cas pour le parc multimodal de la logistique de la Roselière (30.973 m<sup>2</sup> et 111.706 m<sup>2</sup> divisibles) développé par Panhard sur de vastes opportunités foncières disponibles (en lien avec le projet SOGARIS, de navette ferroviaire urbaine, mis en place pour ses installations terminales à la Porte de la Chapelle).

### **L'Isle-Adam :**

Sur 9 hectares, la commune s'est dotée d'un nouveau port de plaisance (marina) au nord de la commune, à la fin de 2020, et qui en fait le plus important équipement portuaire fluvial d'Ile de France devantant celui de Cergy en termes de taille.

Avec un bassin central de 21.201 m<sup>2</sup> et 140 anneaux pour des bateaux de plaisance, cette marina accueillera, à terme, 390 logements pour environ 1.200 habitants supplémentaires (en cours d'installation). Des commerces et des restaurants sont et seront notamment installés sur place.

### **Les parcs d'activités économiques :**

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
ASNIERES SUR OISE	Zone Artisanale	6,248	
BEAUMONT-SUR-OISE	ZA Saint Roch	14,760	
BERNES-SUR-OISE	ZA	37,305	
BRUYERES-SUR-OISE	Zone portuaire de Bruyères S/Oise	58,257	
BRUYERES-SUR-OISE	Le Bac des Aubins	109,334	oui
CHAMPAGNE-SUR-OISE	ZAE Le Paradis	13,704	
CHAMPAGNE-SUR-OISE	Site Ex Centrale Thermique	32,550	
L'ISLE ADAM	La Zone Du Pont du Rayon	23,990	
PERSAN	Le Chemin Vert	15,423	
PERSAN	Les Berges de L'Oise Est	12,809	
PERSAN	ZAE de l'Esches	15,238	
PERSAN	Les Berges de l'Oise Ouest	25,467	
PERSAN	Le Chemin Herbu	65,464	oui
PERSAN	Zone Artisanale		
PRESLES	ZA Presles Courcelles	1,828	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

### **Les entreprises importantes du canton :**

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
SCAPNOR	Chemin du Bac des Aubins	BRUYERES-SUR-OISE	440	4617A	Entrepôts d'alimentation. Entrepôts frigorifiques. Centrale d'achat des Centres LECLERC
CARREFOUR	6 route Nationale 922	ISLE-ADAM (L')	270	4711F	Hypermarché
HUTCHINSON	4 rue de Londres	PERSAN	191	2219Z	Fabrication de tuyaux en caoutchouc
CLINIQUE CONTI	3 Chemin des trois Sources	ISLE-ADAM (L')	155	8610Z	Clinique

Source : CEEVO

## **9.2 Fonds européens**

Néant



## 10 - TOURISME

### La stratégie touristique du Val d'Oise pour 2017-2022 :

Le Conseil départemental a adopté en novembre 2017 une stratégie touristique départementale visant à appuyer l'émergence de destinations touristiques cohérentes sur le territoire, nommés archipels d'attractivité touristique (carte ci-dessous).

Sur chacun des archipels l'objectif est de parvenir à la définition puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé répondants aux priorités, sur des cibles de clientèles identifiées.

La stratégie touristique du Département, qui a été menée dans un contexte de large concertation des acteurs touristiques du Val d'Oise a permis d'identifier des positionnements clientèle/produits au niveau de chaque archipel.



### **Sur l'archipel Vallée de l'Oise les positionnements sont les suivants :**

- Clientèle internationale attirée par la marque Van Gogh – impressionnisme avec Auvers en porte d'entrée et un complément d'offre à Pontoise et l'Isle-Adam,
- Clientèle internationale fluviale.

### **Soutien à deux projets lauréats des Trophées de l'Innovation édition 2020 :**

- Projet « attractivité et promotion de l'offre touristique » de la fondation Royaumont.

Le projet vise à la reconquête d'un public de proximité et rajeuni via la création d'un nouveau site internet, plus dirigé vers l'usage du smartphone, d'une stratégie et campagne de webmarketing et de la réalisation d'un nouveau guide de visite.

**Projet soutenu à hauteur de 19 686,25 € soit 25 % des dépenses éligibles.**

- Mme DUCLOS : création de chambres d'hôtes sur la commune de Parmain. Le soutien porte sur les travaux d'aménagement des chambres d'hôtes, et l'acquisition de matériel destiné à favoriser la pratique du vélotourisme.

**Projet soutenu à hauteur de 25 930,32 € soit 30 % des dépenses éligibles.**



## 11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 11.1 Les PNR

#### Parc Naturel Régional (PNR) Oise Pays de France :

Dans le cadre de la révision de la Charte, 11 nouvelles communes Valdoisiennes vont intégrer le PNR dont les communes de Beaumont-sur-Oise, Mours, Nointel, Noisy-sur-Oise, Presles et Villiers-Adam. Elles rejoindront Asnières-sur-Oise lorsque la charte sera validée. Le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis favorable à la nouvelle Charte en 2020, mais la signature du décret de renouvellement de classement par le Premier Ministre est toujours en attente.

#### PNR Vexin français :

Les communes de Parmain, Champagne-sur-Oise et Ronquerolle appartiennent pour tout ou partie au PNR dont la charte a été mise en révision en 2018.

Le bilan et le diagnostic de la charte actuelle ont été réalisés sur l'année 2019. En 2020, le travail sur la rédaction de la nouvelle charte a été engagé et a permis d'établir quatre défis à inscrire dans la nouvelle charte :

- Défi n°1 : renforcer le vivre et le faire vivre ensemble pour un territoire de projets partagés.
- Défi n°2: protéger et restaurer le vivant et préserver les patrimoines.
- Défi n°3: promouvoir la sobriété et la résilience face au changement et dans un contexte de transition écologique.
- Défi 4 : assurer le développement d'un territoire dynamique, attractif et relié.

Malgré la crise sanitaire, la concertation avec la population et le travail avec les partenaires du PNR s'est poursuivi toute l'année.

### 11.2 Documents d'urbanisme

#### Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Parmain Ronquerolles Beaumont-sur-Oise Noisy-sur-Oise Bruyères-sur-Oise Nerville-la-Forêt Villiers-Adam L'Isle-Adam Nointel	-	Persan Bernes	-

### 11.3 Grands projets en cours ou prévus

#### Bruyères-sur-Oise :

**Port de Bruyères :** Le Département soutient le développement de la plate-forme multimodale du Port de Bruyères. Il est propriétaire de 32 hectares de terrains sous promesse de vente avec Panhard qui souhaite construire un pôle logistique en lien avec le projet de navette ferroviaire urbaine de la Sogaris. L'objectif est de proposer une solution innovante de logistique du dernier kilomètre pour desservir le cœur

de la métropole à partir du terminal Chapelle Internationale situé près de la gare du nord. Le Port de Bruyères doit être utilisée comme base arrière de cette navette, avec préparation des commandes sur le site, transfert à Paris par train, puis livraison à partir de véhicule électrique.

Le Département assure l'entretien des voiries internes du Port de Bruyères en attendant leur transfert à la commune en 2021. L'accès Sud à la zone d'activités, réalisé par le Département, a ouvert en 2019.  
Maître d'ouvrage : Conseil départemental du Val d'Oise, Communauté de Communes (CC) Haut Val d'Oise, Port de Paris, commune de Bruyères-sur-Oise

**Logements** : Une opération de logements est en cours en entrée Est de la commune. Elle est composée de logements privés et sociaux pour un total de 240 logements.  
Une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) est en cours pour la réalisation d'une opération de logements en cœur de bourg.

#### **L'Isle-Adam** :

La commune a lancé l'opération de la Marina : 360 logements autour d'un port fluvial de 130 anneaux. Le projet a nécessité une compensation écologique qui a permis de réaliser une frayère à brochet. La commercialisation est terminée et les logements sont en construction depuis 2019. En juin 2020, le chenal et le bassin sont réalisés et en eau. Les chantiers suivent leur cours.  
Maître d'ouvrage : commune de L'Isle Adam. Maître d'œuvre : Eiffage

#### **Parmain** :

Projet de Nesles II : réalisation d'une opération de 108 logements sur un terrain agricole au Sud du cimetière. Le projet prévoit la réalisation de 78 logements locatifs sociaux pour permettre à la commune d'atteindre son objectif triennal. La livraison du programme est prévue pour 2022.

#### **Persan et Beaumont-sur-Oise** :

Les communes ont été retenues dans le programme national « action cœur de ville » afin d'améliorer leur centre-ville. La convention d'actions a été signée entre les parties et les premières études sont en cours. Une convention est en cours avec l'EPFIF pour la réalisation de logements et la résorption d'habitat indigne sur Persan.

Un avenant à la convention a été signé en février dernier programmant la requalification des berges de l'Oise, la rénovation du secteur de la gare de Persan et la végétalisation de l'hypercentre de Beaumont.

**Beaumont sur Oise** : projet de révision du PLU.

#### **Persan** :

**Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Chemin Herbu** : Création d'un parc d'activités composé de 21 ha de commerces en extension de la zone commerciale des Portes de l'Oise à Chambly et de 25 ha d'activités (PME/PMI et logistique).

Les travaux d'aménagement de la voirie sont achevés et le programme commercial « Parenthèses » est en cours de commercialisation, qui semble être difficile.

Maître d'ouvrage : commune et CCHVO (aménageur SEMAVO, convention EPFIF).

#### **Mours** :

Convention avec l'EPFIF pour la création d'une opération de logements.



## 12 - GRANDS PROJETS METROPOLITAINS

### La Vallée de l'Oise :

La Vallée de l'Oise porte un fort potentiel de développement touristique. Le Département a d'ores-et-déjà engagé plusieurs actions visant à renforcer son attractivité. En particulier, il a défini, aux côtés de Voies Navigables de France (VNF) et du Département de l'Oise, le Schéma directeur pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre de la Vallée de l'Oise. Après une première phase d'état des lieux, puis de définition de la stratégie touristique, un plan d'actions a été élaboré.

Cette feuille de route partagée compte 21 actions organisées en quatre défis :

- Défi 1 : équiper et aménager des escales de qualité sur tout le territoire ;
- Défi 2 : poursuivre le développement de la qualité de l'accueil pour améliorer l'expérience de visite ;
- Défi 3 : structurer l'offre par la création de nouveaux produits fluviaux et fluvestres dédiés ;
- Défi 4 : développer une communication unifiée pour faire émerger l'image d'une destination globale.

Ce Schéma met en évidence la nécessité d'une refonte de la halte fluviale d'Auvers-sur-Oise. La halte est en effet identifiée comme stratégique à l'échelle de la Vallée de l'Oise, de par son attractivité touristique internationale et son potentiel fluvial et fluvestre aujourd'hui sous exploité. Depuis 2016, la halte fluviale d'Auvers-sur-Oise est fermée pour des raisons techniques. Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val d'Oise (SMBO) lancera prochainement des travaux dits "d'urgence" afin de remettre en fonctionnement le quai (objectif printemps 2021).

Si ces travaux sont indispensables pour relancer à court terme l'activité fluviale à Auvers-sur-Oise, les réflexions doivent se poursuivre pour offrir aux opérateurs et touristes fluviaux une infrastructure ainsi que des services et équipements qui répondent aux meilleurs standards.

Une étude de programmation urbaine, touristique et paysagère de la halte fluviale et de l'île Montmaur sera lancée en 2021, en lien avec les partenaires territoriaux.

### Le Canal Seine Nord Europe (CSNE) :

Le CSNE prévoit la réalisation d'un canal à grand gabarit de 107 km entre l'Oise (Compiègne) et le canal Dunkerque-Escaut (Aubencheul-au-Bac, Département du Nord). Ce projet permettra de relier les bassins de la Seine et de l'Oise au réseau européen à grand gabarit (inscription dans les flux mondiaux).

La société du Canal Seine Nord Europe a été mise en place en 2017 et porte la réalisation de cette infrastructure. La convention de financement du projet a été signée le 22 novembre 2019 (projet estimé à 4,9 milliards d'euros). L'Union Européenne apporte un soutien financier au projet qui a été renforcé en 2019 (financement à hauteur de 50 % du montant des travaux contre 40 % pour les travaux initialement). La régionalisation de cette société s'est faite en 2020 (inscrite dans la loi d'Orientation sur les Mobilités).

Pour information, la Société du canal Seine-Nord Europe a emménagé le 16 novembre 2020 à Compiègne dans de nouveaux locaux et emploie actuellement 55 personnes. Au total, 288 personnes travaillent au canal, notamment des maîtres d'œuvres (clauses de proximité).

La mise en service du Secteur 1 (de Compiègne à Passel), actuellement en phase projet, est prévue courant 2027.

Une démarche Grand Chantier a été mise en place pour accompagner la réalisation de cette infrastructure, à laquelle le Département participe à travers l'intégration de clauses sociales dans les marchés passés par la société du CSNE.



### 13.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Asnières-sur-Oise	0
Beaumont-sur-Oise	10
Bernes-sur-Oise	2
Bruyeres sur Oise	2
Champagne sur Oise	3
L'Isle-Adam	2
Mours	0
Nointel	0
Noisy-sur-Oise	0
Parmain	0
Persan	12
Presles	2
Ronquerolles	0
Villiers-Adam	0
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>

### 13.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Persan	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ)	Le Village, le quartier des Frenoy	90
Beaumont-sur-Oise	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ)	Le RAC, la résidence de Boyenval, le centre- ville	67

### 13.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de

sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

<b>Accès au droit et Aide aux victimes</b>	<b>Pour 2020</b>
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
<b>Prévention de la récidive</b>	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) :  - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions :  - La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val D'Oise)  - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 €  8 000 €





## 14 - SPORTS

### 14.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

6 athlètes soutenus (athlétisme, aviron, golf) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

### 14.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



## 15 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020. Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Beaumont-sur-Oise	Jacques-Monod	850 951 €	Dont principalement réfection et réaménagement de la cour ; travaux sur la toiture ; remplacement de chambre froide et four ; acquisition de matériel de cuisine ainsi que rénovation cuisine ; modification des éclairages, pose de détecteurs et remplacement des luminaires par des leds ; mise en conformité de la chaufferie ; travaux de rénovation de murs ; ainsi que divers travaux sur portes et portail
Bernes-sur-Oise	Pierre-Perret	60 411 €	Dont travaux de mise en conformité ADAP ; remplacement de sols et peinture salles de classe ; création poste informatique salle ULIS ; pose signalétique ; habillage terrasse ; ainsi que divers travaux de plomberie
L'Isle-Adam	Pierre et Marie Curie	308 696 €	Dont réfection de la toiture et du parking ; mise en conformité ADAP ; reprise de faux-plafonds ; rénovation façade ; ajout de caméras ; travaux sur logements ; entretien espaces verts ; rénovation de portes ; réfection carrelage ; ainsi que divers travaux de plomberie
Parmain	Les Coutures	39 981 €	Dont travaux de remplacement de portail et clôture ; travaux sur réseau d'eau ; remplacement ampoules et pose de détecteurs ; reprise cheminement ; ainsi qu'habillage acoustique de la salle musique
Persan	Georges-Brassens	94 439 €	Dont travaux logements de fonction ; ajout de bancs et garage à vélo ; fourniture et pose d'un four et cellule de refroidissement ; entretien espaces verts ; et divers travaux de mise en conformité
<b>TOTAL CANTON</b>		<b>1 354 478 €</b>	

Concernant Persan, en 2020, le concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau collège a été lancé.



## 16 - AIDE AUX COMMUNES

### 16.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Beaumont-sur-Oise	Réalisation d'un équipement sportif et d'un plateau multisport	Construction d'équipements d'intérêt local : équipements sportifs de base	14/09/2020	28 744,00 €
Beaumont-sur-Oise	Réfection d'une cour, remplacement de faux plafonds et d'un skydome au sein des écoles Pauline Kergomard et Paul Fort	Fonds scolaire	05/10/2020	21 500,00 €
Champagne-sur-Oise	Travaux pour la remise à niveau du système d'assainissement	Dépollution des eaux - Assainissement collectif	07/12/2020	105 398,02 €
Nointel	Pose de coussins berlinois rue du Mours et rue Edouard Bécue - rénovation du chemin piéton de l'allée de la Gare-pose de panneau de signalisation avenue de Paris-réalisation d'une continuité de la chaussée rue Alain Fournier	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	06/01/2020	31 893,04 €
Noisy-sur-Oise	Réhabilitation du préau et de la cour de récréation de l'école communale	Fonds scolaire	05/10/2020	17 722,82 €
Persan	CAR pour 4 opérations : - réalisation du parc urbain (218 967,02 €) - création d'un parc de stationnement (74 563,86 €) - agrandissement de la cuisine centrale (54 726,83 €) - réfection de la toiture terrasse de l'école maternelle Paul Eluard* (54 329,39 €)	CAR - Contrat d'Aménagement Régional	03/02/2020	402 587,10 €
Presles	Réaménagement du stationnement et de la circulation rue de la République	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	02/03/2020	68 000,00 €
Presles	Construction d'un équipement pluridisciplinaire comprenant un espace culturel et point de police municipale	Equipement Pluridisciplinaires (construction / réhabilitation)	02/03/2020	540 372,60 €
Presles	Réaménagement de la place du Général de Leclerc	Développement de l'économie par la revitalisation des commerces de proximité et de leur environnement	04/05/2020	76 981,14 €
Presles	Rénovation au sein du restaurant scolaire et dans les écoles P Brossolette et Nantouillet	Fonds scolaire	05/10/2020	22 000,00 €

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
SI Vallée du Ru à Presles	Aménagement des berges du Ru à Presles, rue du Moulin à Mours	Gestion des milieux aquatiques et lutte contre les inondations liées aux cours d'eau (GEMAPI)	14/09/2020	5 904,00 €
SI Vallée du Ru à Presles	Aménagement des berges du Ru à Presles pour la rue de la Ferme	Gestion des milieux aquatiques et lutte contre les inondations liées aux cours d'eau (GEMAPI)	14/09/2020	11 952,00 €
SICTEUB Thève et Ysieux	Etudes de faisabilité pour la réutilisation des eaux usées traitées par la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise	Dépollution des eaux - Assainissement collectif	07/12/2020	10 400,00 €
<b>Total</b>				<b>1 343 454,78 €</b>

## 16.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
17/04/2019	Presles	Eglise tranche conditionnelle n° 1 rénovation de la Nef
17/04/2019	Presles	ARCC Voirie : réaménagement de la place du Général Leclerc et place de la gare
31/10/2019	Asnières sur Oise	Acquisition d'un commerce
26/03/2020	Persan	Extension des sanitaires et rénovation du préau du groupe scolaire Jean Jaurès
26/03/2020	Persan	Extension et rénovation des vestiaires du stade Louis Odinet
26/03/2020	Persan	Réaménagement et extension de futurs locaux de la Police Municipale
30/03/2020	Persan	Réfection de la toiture de la médiathèque
30/03/2020	Persan	Réfection complète de la toiture de l'école maternelle Paul Eluard
30/03/2020	Persan	Emplacement du châssis extérieur maternelle Emiles Carles
08/07/2020	Noisy-sur-Oise	enlèvement d'un dépôt sauvage et protection du site ainsi qu'une demande de démarrage anticipé des travaux
17/07/2020	SMBO Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val d'Oise	Réhabilitation du chemin de halage sur la commune de Champagne sur Oise et de la voie verte Paris-Londre sur la commune de Mours
27/10/2020	Beaumont-sur-Oise	Création et la rénovation d'un mur d'escalade
03/12/2020	L'Isle Adam	ARCC Ecole : réaménagement du parking de l'école Camus

### **16.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional**

L'Isle Adam => projet de Contrat d'Aménagement Régional (CAR) :

- Réhabilitation de la Maison des Joséphites ainsi que ses abords (aménagement urbain).

Villiers Adam => projet de Contrat Rural (COR) :

- Rénovation de l'éclairage public de la commune.

### **16.4 Activités d'ingénierie**

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

#### **Un appui personnalisé pour les communes :**

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).

Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

#### **En évolution constante :**

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.  
Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé  
Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

#### **Données de fréquentations de la plateforme :**

Données générales :

**28** actualités publiées

**127** projets ajoutés ou modifiés

**17 024** pages vues

**6978** sessions

**266** comptes élus

**Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :**

<b>Nom du document</b>	<b>Nombre de téléchargements</b>
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

**Les dix thématiques les plus consultées :**

<b>Thématique</b>	<b>Nombre de consultations</b>
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

**Nombres de communes connectées en 2020 par canton :**

<b>Canton</b>	<b>Nombre de communes connectées en 2020</b>	<b>Nombre de communes du canton</b>	<b>Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants</b>
L'Isle Adam	3	15	5

Seules les communes de – de 5 000 habitants disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

## **| LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

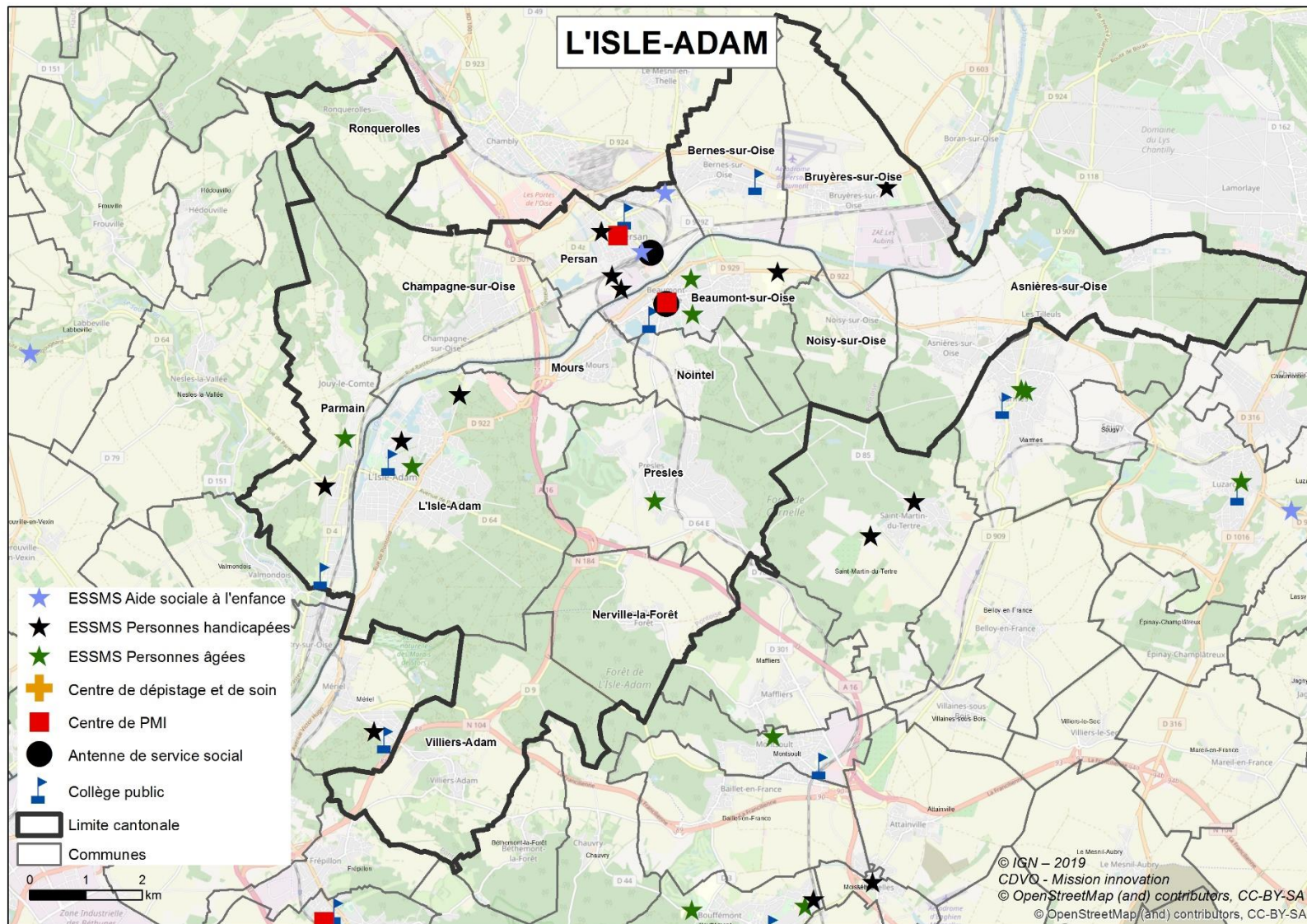
Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

### **Annexe 1 : Liste des communes et population**

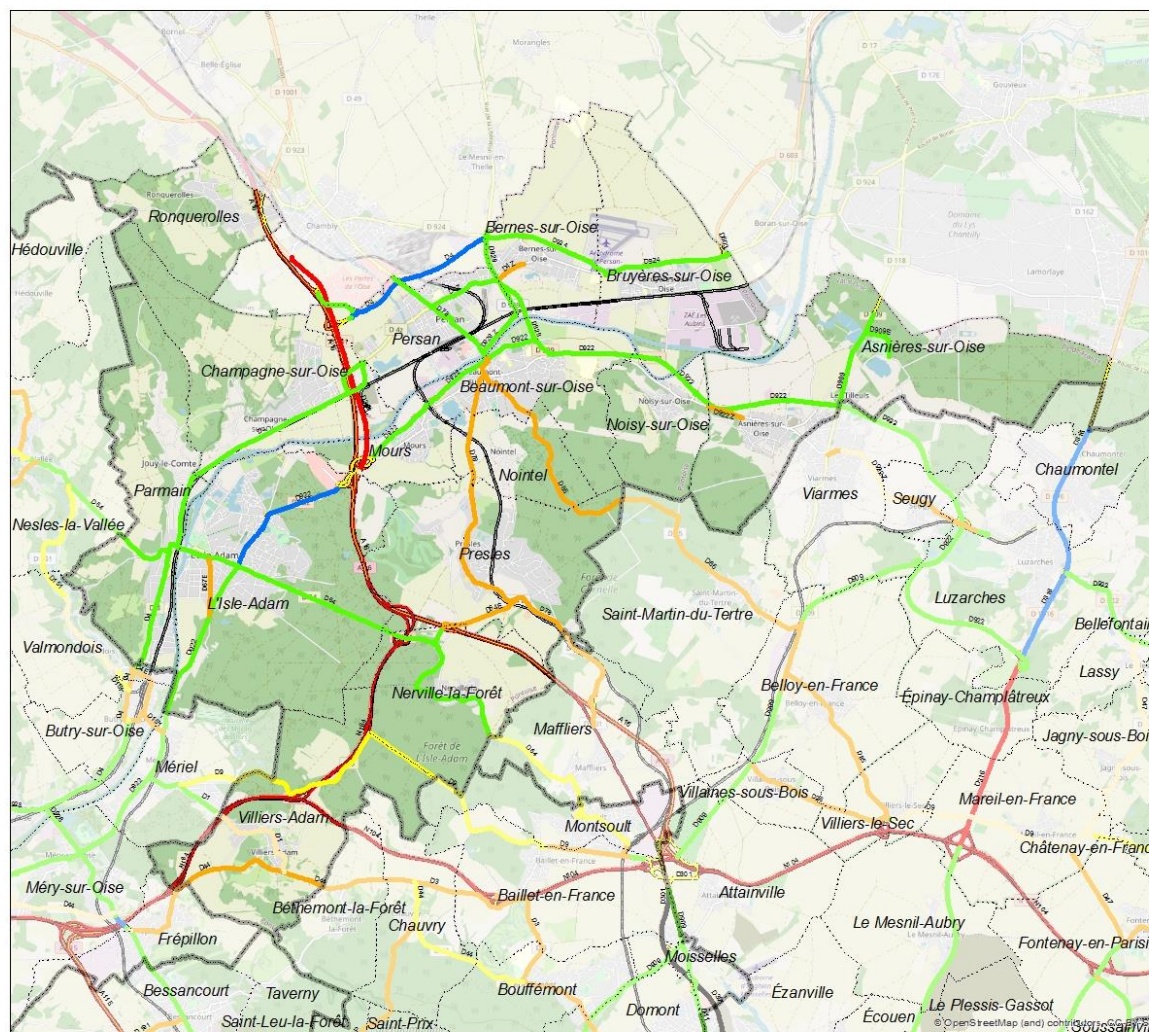
<b>Nom de la commune</b>	<b>Population municipale (DGF 2020)</b>
Asnières sur Oise	2 762
Beaumont sur Oise	9 709
Bernes sur Oise	2 737
Bruyères sur Oise	4 359
Champagne sur Oise	5 093
L'Isle Adam	12 436
Mours	1 623
Nerville la Foret	672
Nointel	827
Noisy sur Oise	680
Parmain	5 694
Persan	12 772
Presles	3 988
Ronquerolles	894
Villiers Adam	878
<b>Total</b>	<b>65 124</b>



**Annexe 2 : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social**

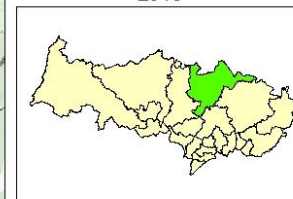


### Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières



Canton de :  
**L'ISLE-ADAM**

Données de circulation  
2019



- Autoroute
- Nationale
- Départementale
- Voie ferrée
- Limite de commune

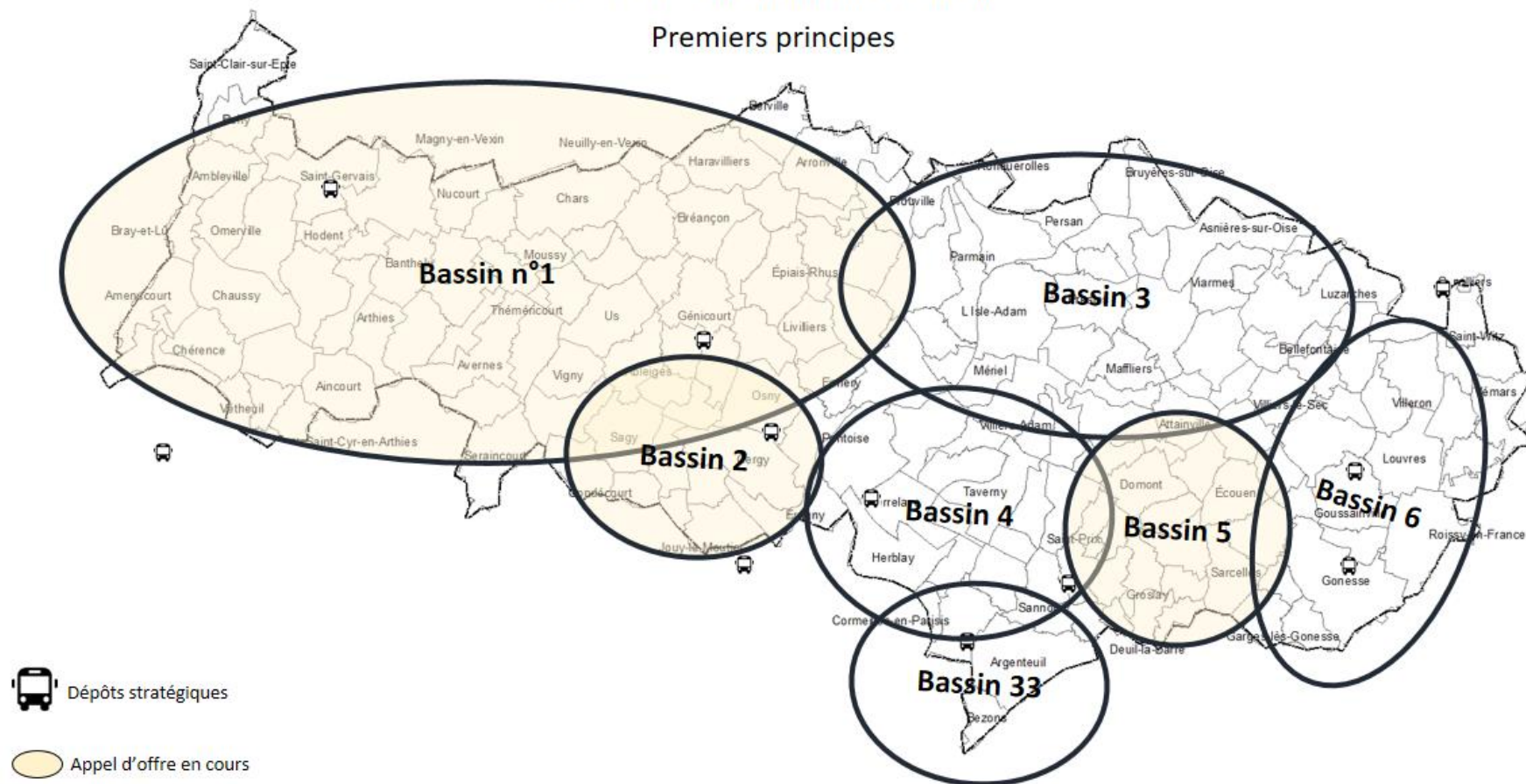
- Trafic Moyen Journalier Annuel**
- 0 - 999
  - 1000 - 1999
  - 2000 - 4999
  - 5000 - 14999
  - 15000 - 24999
  - 25000 - 49999
  - > 50000

COORDINATION: BSR  
SOURCES : © IGN 2021  
Reproduction interdite  
juin 2021

#### Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes



## ANNEXE 5 : Cartographie des forêts et des ENS

